

Le Secrétaire
du Comité de Bassin

SEANCE DU COMITE DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

DU 06 DECEMBRE 2019

—————
122^{ème} SEANCE

Le Comité de Bassin ARTOIS-PICARDIE a tenu sa 122^{ème} séance le 06 décembre 2019 au siège de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, à Douai.

La séance était présidée par Monsieur André FLAJOLET, Président du Comité de Bassin Artois-Picardie,

**Suite à un dysfonctionnement de l'enregistrement des débats,
ce procès verbal ne reprend pas l'intégralité des propos des intervenants.**

cy
7

| REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES | | | |
|--|---|----------|------------------------|
| " Sous-collège " | | CB | Mandats |
| Régions / Hauts de France | CAMBIER Guislain | Présent | |
| Régions / Hauts de France | DUJARDIN Jean-Marc | Présent | |
| Départements / Nord | VALOIS Patrick | Excusé | |
| Départements / Pas-de-Calais | DISSAUX Jean-Claude | Présent | |
| Départements / Aisne | VANNOBEL Bernadette | Présente | |
| Départements / Somme | HAUSSOULIER Stéphane | Excusé | |
| Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales / Littoral | ROUZE Thierry | Présent | |
| Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales | DEFLESSELLE Claude | Présent | |
| Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales | CLABAUT Philippe | Présent | |
| Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composés de communes rurales | RAOULT Paul 1er Vice-Président CA | Présent | |
| Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab | DALEUX Lise | Présente | |
| Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab | DETOURNAY Alain | Présent | |
| Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab | PATRIS Jacques | Présent | |
| Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglo de plus de 100 000 hab / Littoral | RINGOT Bertrand | Excusé | |
| Communes du littoral | BALLET Alain | Excusé | |
| Communes du littoral | COLLAS-HURTREL Laurence | Excusée | |
| Communes du littoral | DACHICOURT Pierre-Georges | Excusé | |
| Communes ou groupements de com / Divers | MATHON Gilbert | Présent | |
| Communes ou groupements de com / Divers | COTEL Jacques | Excusé | Mandat à M.DEFLESSELLE |
| Communes ou groupements de com / Divers | THIEBAUT Véronique(en cours de remplacement) | | |
| Communes ou groupements de com / Divers | FLAJOLET André - Président CE | Présent | |
| Communes ou groupements de com / Divers | LECLERCQ Jérôme | Présent | |
| Communes ou groupements de com / Divers | OGIEZ Gérard | Excusé | |
| Etablissements publics territoriaux de bassin | LENGLET Bernard | Présent | |
| Etablissements publics territoriaux de bassin | PARENTY Daniel | Excusé | Mandat M. CLABAUT |
| Etablissements publics territoriaux de bassin | LEVEUGLE Emmanuelle | Présente | |
| Etablissements publics d'aménagement et de gestion des eaux ou syndicats mixtes compté dans le domaine de l'eau | DEWYNTER Jean-Jacques nomination en cours de parution JO | Présent | |
| Etablissements publics d'aménagement et de gestion des eaux ou syndicats mixtes compté dans le domaine de l'eau | BOUFFART José | Présent | |
| Président d'une Commission Locale de l'Eau | FLAMENGT Georges | Présent | |
| Député | LECLABART Jean-Claude | Présent | |
| Sénateur | DAGBERT Michel | Excusé | Mandat à M.FLAJOLET |

QA
A

| REPRESENTANTS DES USAGERS | | | |
|--|--|---------------|-------------------------------|
| " Sous-collège " | | Séance | Mandats |
| Agriculture | BRAYER Charlotte | Excusée | <i>Mandat à M. LEVEUGLE</i> |
| Agriculture | HANNEBIQUE Pierre | Excusé | |
| Agriculture | LEVEUGLE Emmanuel | Présent | |
| Agriculture | FACT Olivier | Présent | |
| Agriculture Biologique | DECAYEUX Emmanuel | Excusé | |
| Pêche maritime | MONTASSINE Gérard | Présent | |
| Batellerie | LEPERCQ Christophe (en cours de remplacement) | | |
| Tourisme | LEPINE Francis | Présent | |
| Sylviculture | ANSELIN Hubert | Excusé | |
| Industrie | LAGASSE Vincent | Excusé | <i>Mandat à M. LEMAY</i> |
| Industrie | ROBERT Clément | Présent | |
| Industrie | DELAUME Jacques | Présent | |
| Industrie | DESBUQUOIS Luc | Excusé | |
| Industrie | LEFEBVRE Jérôme | Excusé | |
| Industrie | LEMAY Patrick Vice-Président CB / 2nd Vice- | Présent | |
| Industrie (indust. Portuaire) | POIRIER Thierry | Présent | |
| Industrie | POULAIN Olivier | Présent | |
| Industrie | VANTYGHEM Thierry | Excusé | <i>Mandat à M. ROBERT</i> |
| Producteurs d'Electricité | SPADAVECCHIA Catherine | Excusé | <i>Mandat à M. LENGLET</i> |
| Distributeurs d'Eau | BENARD Didier | Excusé | <i>Mandat à M. FLAJOLET</i> |
| Associations agréées de Pêche et de Protection du milieu aquatique | SKIERSKI Daniel | Présent | |
| Associations agréées de Pêche et de Protection du milieu aquatique | CADET Jocelyne | Présente | |
| Associations agréées de Défense des Consommateurs | BULA Danièle | Excusée | |
| Associations agréées de Défense des Consommateurs | HIEN Jean-Pierre | Présent | |
| Associations agréées de Défense des Consommateurs | SIX Alain | Présent | |
| Associations agréées de Protection de la Nature | BARBIER Luc | Présent | |
| Associations agréées de Protection de la Nature (littoral) | BAZIN Danièle | Excusée | <i>Mandat à M. BARBIER</i> |
| Associations agréées de Protection de la Nature | TREDEZ Alain | Présent | |
| Associations agréées de Protection de la Nature | VERBRUGGHE Ginette | Excusée | <i>Mandat à M. BARBIER</i> |
| Milieux Socio-Professionnels | SAILLIOT Pascal | Présent | |
| Personnes qualifiées | PRZESZLO Yannick | Excusé | |
| Personnes qualifiées | DELELIS Annick | Présent | <i>Mandat à M. Montassine</i> |

REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS

| " Sous-collège " | | | Mandats |
|--|--|---------|---|
| Préfet de la Région NPDC Picardie(HDF), Préfet Coordonnateur de Bassin ou son représentant | LALANDE Michel | Excusé | |
| Directeur Interrégional de la mer Manche orientale-mer du Nord ou son représentant | COUPU Jean-Marie | Excusé | |
| Directeur Général Délégué du BRGM ou son représentant | TOULHOAT Pierre | Excusé | |
| Directeur Général de l'AFB ou son représentant | AUBEL Christophe (structure en mutation) | Excusé | |
| Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant | VINCE Agnès | Excusée | Représentée par M. DEROO Sandrine |
| Directeur de TARS des HDF ou son représentant | CHAMPION Etienne | Excusé | Représentée par Mme CHÂTEAU Gaëlle |
| DRAAF HDF ou son représentant (intérim) | MAURER Luc | Excusé | |
| SGAR HDF ou son représentant | DINDAR Céline | Excusée | Représentée par M. BOOGHS Mathieu |
| Directeur Général de VNF ou son représentant | GUIMBAUD Thierry | Excusé | Représenté par M. FERET |
| DREAL HDF, délégué de Bassin ou son représentant | TAPADINHAS Laurent | Excusé | Représenté par Mme BARDY et accompagnée de M. PREVOST |
| DRFIP HDF et du département du Nord ou son représentant | MORDACQ Frank | Excusé | |
| Directeur Général de TIFREMER ou son représentant | VINCENT Patrick | Excusé | Représenté par M. HITIER |
| DIRECCTE HDF ou son représentant | LAILLER BEAULIEU Michèle | Excusé | |
| Directeur du Grand Port Maritime de Dunkerque ou son représentant | RAISON Stéphane | Excusé | Représenté par M. LEFRANC David |
| Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ou son représentant | INTERIM DUREUIL Pierre (En cours de remplacement) | Excusé | Représenté par M. DENIS (arrivée 10h30) |
| Directeur Général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ou son représentant | LOMBARD Eric | Excusé | |

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|---------|--|
| Représentant titulaire au CA | (En cours de remplacement) | | |
| Représentant suppléant au CA | LEFEBVRE Jean-Pierre | Présent | |

Membres Consultatifs

| | | | |
|---|---|---------|--|
| Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie | PERCELAY Julie | Excusée | |
| Agent comptable auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie | DOSIMONT Pascal | Excusé | |
| Président du Comité de Bassin Artois-Picardie, Membre consultatif CA | FLAJOLET André | Présent | |
| Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie | RAYMOND François | Excusé | |
| Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie | VATIN Thierry accompagné de : M. DESCAMPS, Mme MARTIN, Mme DERICQ, M. DOLLET, M. COURTECUISSÉ, M. EUVERTE, M. LABRUNE, M. PENISSON, Mme AUBERT, M. KERRAR, Mme LESSENS, M. VALIN, M. JOURDAN, Mme PONCET, Mme KUREK, Mme LECLERCQ, M. LESNIAK, Mme PASSE, M. KARPINSKI, M. BUIRE, Mme BOLZAN | Présent | |

INTERVENANTS EXTERNES

| | | | |
|------------------------|----------------------|---------|--|
| Sénateur | BIGNON Jérôme | Excusé | |
| Animatrice SAGE Escaut | LIEVAL Audrey | Présent | |

Caj
A

| N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR | N° DE DELIB. | OBJET | ADOPTE | REFUSE | AMENDE | OBSERVATIONS |
|--------------------------------|--------------|--|--------|--------|--------|--|
| 1 | | Approbation du procès-verbal du Comité de Bassin du 5 juillet 2019 | X | | | Unanimité |
| 2 | 19-B-019 | ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR REVISE DU COMITE DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE(21352) | X | | | Unanimité Le règlement intérieur du Comité de Bassin est adopté par 53 voix en fonction du scrutin suivant : Membres inscrits : 77 Membres présents : 42 Mandats : 11 Votants : 53 Blancs : 0 Nuls : 0 Suffrages exprimés : 53 |
| 3 | 19-B-020 | MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS DU 11EME PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024(21332) | X | | | Unanimité |
| 5 | 19-B-021 | ETAT DES LIEUX DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES ESCAUT, SOMME ET COTIERS MANCHE MER DU NORD, MEUSE (PARTIE SAMBRE) SDAGE 2022-2027(21310) | X | | | 2 voix contre : Monsieur TREDEZ, Madame DALEUX |
| | 5.2 | TABLEAU DE BORD DU SDAGE(21305) | X | | | 1 abstention : Monsieur TREDEZ |
| | 5.3 | AVIS DU COMITE DE BASSIN SUR LA CLOTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC MISE EN OEUVRE DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU(21358) | X | | | Unanimité |
| 6 | 19-B-024 | AVIS SUR LE PROJET DE SAGE ESCAUT(21324) | X | | | Ne participent pas au vote et au débat : FLAMENGT Georges Président de la CLE du SAGE ESCAUT PATRIS Jacques, Administrateur Syndicat SYMEA Unanimité |
| 7 | | Avis sur la priorisation des ouvrages sur les cours d'eau | X | | | Avis favorable à l'unanimité (pas de délibération formelle). |
| 8 | 19-B-025 | AVIS SUR LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE LA HEM EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX(21368) | X | | | Ne participe pas au vote et au débat : BOUFFART José, Président du SYMVAHEM Unanimité |

Ordre du jour

Points décisionnels

1. Approbation du procès-verbal du Comité de Bassin du 5 juillet 2019
2. Fonctionnement institutionnel : Révision du règlement intérieur du Comité de Bassin
3. Modifications de délibérations du 11^{ème} Programme d'Intervention pour avis conforme du Comité de Bassin :
 - 3.1 - Montant des interventions financières de l'Agence pour le 11ème Programme d'intervention 2019-2024 ;
 - 3.2 - Modalité d'actualisation des zonages d'intervention et de redevances
 - 3.3 - Modifications techniques des délibérations du 11^{ème} Programme d'intervention proposées par le Conseil d'Administration
4. Séance extraordinaire du Conseil d'Administration
 - 4.1 Adoption des délibérations du 11^{ème} programme d'intervention modifiées après avis conforme du Comité de Bassin
 - 4.2 Révision du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration
5. Etat des lieux et SDAGE
 - 5.1 Etat des lieux 2019
 - 5.2 Tableau de bord du SDAGE
 - 5.3 Document des enjeux et résultats de la consultation
6. Avis sur le document du SAGE Escaut
7. Rétablissement de la continuité - Priorisation des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2
8. Demande de reconnaissance en EPAGE du SYMVAHEM
9. Reconnaissance en EPAGE du SYMCEA, SMBSelle et Ecaillon

Points d'informations

10. Présentation du rapport « terres d'eau- terres d'avenir » de Frédérique Tufnell (députée de Charente- Maritime) et Jérôme Bignon (Sénateur de la Somme)
11. Point d'information sur la politique jeunesse
12. Point d'avancement de la dématérialisation des dossiers d'Instance
13. Plan d'action relatif à la gestion quantitative de l'eau dans les Hauts-de-France
14. Calendrier des instances 2020

15. Projets de procès-verbal :

15.1 - Commission Permanente Eau et Agriculture du 20 septembre 2019

15.2 - Commission Permanente Action Internationale et Développement Durable 8 novembre 2019 (envoi dématérialisé)

15.3 - Commission Permanente Milieu Naturel et Planification 22 novembre 2019 (envoi dématérialisé)

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président André FLAJOLET, ouvre la séance à 09h34.

POINTS DECISIONNELS

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE BASSIN DU 05 JUILLET 2019

M. FLAJOLET demande si des observations sont à exprimer sur la rédaction du procès-verbal du 05 juillet 2019.

M. HIEN mentionne avoir demandé une précision sur la « maîtrise d'ouvrage déléguée » pour les travaux d'assainissement non-collectif suite au Comité de Bassin du 05 juillet. Il indique avoir reçu une réponse écrite de Monsieur GALTIER, précisant les conditions de subventions et l'en remercie.

Le procès-verbal du Comité de Bassin du 05 juillet 2019 est adopté à l'unanimité

2 – FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

2.1 – REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE DE BASSIN

Madame MARTIN explique les éléments de révision du règlement intérieur du Comité de Bassin, conformément au point de présentation.

Pas de remarque.

***La délibération « ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR REVISE DU COMITE DE BASSIN
ARTOIS-PICARDIE »***

n°19-B-019

est adoptée à l'unanimité par vote à main levée selon le décompte de voix suivant :

Le règlement intérieur du Comité de Bassin est adopté par 53 voix en fonction du scrutin suivant :

- Membres inscrits : 77
- Membres présents : 42
- Mandats : 11
- Votants : 53
- Blancs : 0
- Nuls : 0
- Suffrages exprimés : 53



Parmi les modifications du règlement intérieur, est actée la décision d'établissement relative aux règles applicables aux déplacements des membres des instances.

3 – MODIFICATION DE DELIBERATIONS DU 11EME PROGRAMME D'INTERVENTION POUR AVIS CONFORME DU COMITE DE BASSIN

M. DOLLET présente, en référence au dossier de séance, les éléments du point n°3 relatif à la modification de délibérations du 11^{ème} programme d'intervention pour avis conforme du Comité de Bassin suite au courrier de saisine du Conseil d'Administration.

M. FLAJOLET indique qu'il s'agit d'une simplification administrative.

M. VATIN précise que les modifications apporteront plus de souplesse au Conseil d'Administration.

Remarques et débats :

M. TREDEZ demande à ce que des éléments de langage plus simples soient utilisés afin d'aider les collectivités.

M. BARBIER demande à rester vigilant sur les durées d'engagements qui seront pris pour les dossiers d'aides.

M. LENGLET rappelle l'importance des SAGE dans le dispositif eau.

M. FLAJOLET indique que la première préoccupation des citoyens, avant l'emploi, est maintenant la problématique de l'eau.

« MODIFICATION DE DELIBERATIONS DU 11EME PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024 »

(n°19-B-020)

est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin donnant ainsi un avis conforme aux modifications proposées.

4 – SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cf Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 06 décembre 2019.

5.1 – ETAT DES LIEUX ET SDAGE

M. EUVERTE présente, en référence au dossier de séance, les éléments du point n°5.1 relatif à l'état des lieux du SDAGE.

Arrivée de Monsieur Denis (10h30)



Remarques et Débats :

M. LENGLET indique qu'il s'agit d'un travail colossal qui va servir de base pour la réalisation du prochain SDAGE.

M. FAICT mentionne être favorable à la réinjection de l'eau des rivières dans les nappes.

M. TREDEZ indique être contre l'idée de nouvelles MEFM et s'interroge quant à la modification du thermomètre.

M. RAOULT montre son agacement quant aux activités économiques qui malgré l'arrêté sécheresse, n'adaptent pas leur consommation à la situation.

M. VATIN précise qu'il faut valoriser ce qui a été fait. Il rappelle que l'eau n'est pas une ressource infinie. Il indique que les SAGE ont bien leur place dans les projets de territoire.

M. BARBIER souligne que la pédagogie n'est pas toujours suffisante.

Mme BARDY indique qu'une étude sur la vulnérabilité est lancée, dont les résultats vont être utilisés pour l'élaboration du SDAGE.

La délibération « ETAT DES LIEUX DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES ESCAUT, SOMME ET COTIERS MANCHE MER DU NORD, MEUSE (PARTIE SAMBRE) SDAGE 2022-2027 »

(n°19-B-021)

**est adoptée par le Comité de Bassin
2 voix contre : Monsieur TREDEZ, Madame DALEUX**

5.2 TABLEAU DE BORD DU SDAGE

Mme AUBERT présente les éléments du point n°5.2. relatif au tableau de bord du SDAGE.

Remarques et Débats :

M. FAICT mentionne que le suivi du pourcentage de sols nus en hiver et sans objet du fait que la directive nitrate oblige à couvrir les sols en période hivernale.

M. TREDEZ souligne le manque d'accessibilité des données par le grand public.

La délibération « TABLEAU DE BORD DU SDAGE »

(n°19-B-022)

**est adoptée par le Comité de Bassin
1 Abstention Monsieur TREDEZ**

5.3 DOCUMENT DES ENJEUX ET RESULTATS DE LA CONSULTATION

M. EUVERTE présente les éléments du point n°5.3 relatif au document des enjeux et résultats de la consultation.

Remarques et Débats :

M. DEFLESSELLE souhaite avoir des informations sur le stockage d'eau.

M. EUVERTE précise que l'idée de stockage de l'eau est régulièrement citée lors de la consultation pour des activités économiques type « moulin ». L'objectif est de maintenir un stockage d'eau lors des périodes d'étiage, soit par les activités récréatives, telles que les activités de canoé kayak.

La délibération « AVIS DU COMITE DE BASSIN SUR LA CLOTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU »

(n°19-B-023)

est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin

6- AVIS SUR LE DOCUMENT DU SAGE ESCAUT

Monsieur FLAMENGT président du SAGE, fait l'introduction du SAGE ESCAUT et remercie le personnel de l'agence et notamment Monsieur BUIRE pour leur contribution à l'élaboration de ce document.

Madame LIEVAL présente les éléments du point n°6 relatif à l'avis sur le document du SAGE ESCAUT.

Pas de remarque.

La délibération « AVIS SUR LE PROJET DE SAGE ESCAUT »

(n°19-B-024)

est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin

Ne participent pas au vote et au débat :

FLAMENGT Georges

Président de la CLE du SAGE Escaut

PATRIS Jacques,

Administrateur Syndicat SYMEA

**7- RETABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ
PRIORISATION DES OUVRAGES SUR LES COURS D'EAU CLASSES EN LISTE 2**

M. PREVOST présente, en référence au point 7 du dossier de séance, le rétablissement de la continuité.

Avis favorable du Comité de Bassin, pas de délibération formelle.

8 – DEMANDE DE RECONNAISSANCE EN EPAGE DU SYMVAHEM

M. PREVOST présente, en référence au point 8 du dossier de séance, la demande de reconnaissance en EPAGE du SYMVAHEM.

*La délibération « DEMANDE DE RECONNAISSANCE EN EPAGE DU SYMVAHEM »
(n°19-B-025)*

est adoptée à l'unanimité par le Comité de Bassin

Ne participe pas au vote et au débat :
BOUFFART José, Président du SYMVAHEM

9 – RECONNAISSANCE EN EPAGE DU SYMCEA SMBSELLE ET ECAILLON

Le point est supprimé de l'ordre du jour, le dossier n'étant pas complet pour une présentation en instance.

POINTS D'INFORMATIONS

**10 – PRESENTATION DU RAPPORT « TERRE D'EAU – TERRE D'AVENIR » DE
FREDERIQUE TUFNELL (DEPUTEE DE CHARENTE MARITIME ET JEROME
BIGNON (SENATEUR DE LA SOMME)**

M. VATIN présente, en référence au point 10 du dossier de séance, le rapport « terre d'eau – terre d'avenir ».

11 – POINT D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE JEUNESSE

Mme DERICQ présente, en référence au point 11 du dossier de séance, le point d'information sur la politique jeunesse.

M. FLAJOLET suggère qu'un prochain Comité de Bassin commence par le Parlement des Jeunes pour l'eau.

ay
B

12 – POINT D'AVANCEMENT DE LA DEMATERIALISATION DES DOSSIERS D'INSTANCES

Mme MARTIN présente, en référence au point 12 du dossier de séance, le point d'avancement de la dématérialisation des dossiers d'instances.

13 – PLAN D'ACTION RELATIF A LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU DANS LES HAUTS DE FRANCE

Mme BARDY présente, en référence au point 13 du dossier de séance, le plan d'action relatif à la gestion quantitative de l'eau dans les Hauts de France.

14 – CALENDRIER DES INSTANCES 2020

Une modification est à prendre en considération : le Conseil d'Administration du 03 juillet aura lieu à 10h00 au lieu de 14h00.

Pas de remarque.

15 – PROJETS DE PROCES VERBAL

Les procès-verbaux non inclus dans le dossier de séance seront envoyés ultérieurement en dématérialisation.

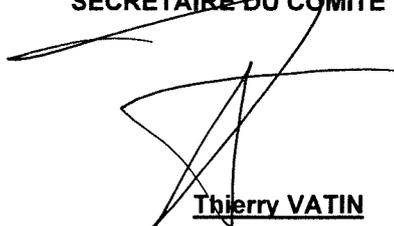
M. FLAJOLET remercie les membres du Comité de Bassin. Il clôt la séance à 12h46.

LE PRESIDENT DU COMITE DE BASSIN



André FLAJOLET

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
SECRETARE DU COMITE DE BASSIN



Thierry VATIN

af